

Comment prendre rendez-vous pour l'ensemble de vos bénéficiaires ?

Pensez bien à identifier :

**1. votre organisme
à chaque contact
avec notre structure**

**2. le mode de
fonctionnement
souhaité :**

- Rendez-vous individuel
- Rendez-vous collectif
- Accompagnement par un délégué

Pour une
meilleure qualité
d'accueil de vos adhérents,

**adrezsez-nous
au plus vite la liste
lisible et complète
de vos bénéficiaires**

(10 jours minimum avant
la date fixée pour
l'examen de santé)

RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL

Vous souhaitez que nous contactions directement vos adhérents ?

Contactez votre conseiller du Centre de Médecine Préventive

- Par téléphone au **03 83 44 87 50** du lundi au vendredi de 8h à 20h
- Par email à Vandoeuvre.Accueil.UC-CMP@assurance-maladie.fr

Il contactera directement vos adhérents pour convenir d'une date d'examen de santé.

RENDEZ-VOUS COLLECTIF

Vous souhaitez une même date de rendez-vous pour l'ensemble de vos adhérents ?

Adressez-nous la liste de vos adhérents intéressés (en utilisant le document en annexe)

- Par email à Vandoeuvre.Accueil.UC-CMP@assurance-maladie.fr
- Par fax au **03 83 44 87 90**

ACCOMPAGNEMENT PAR UN DÉLÉGUÉ

Vous souhaitez une intervention ou une information d'un délégué de prévention ?

Contactez le délégué de prévention de votre secteur :

- Pour votre département : **Fabien Mangin** (06 71 23 90 75)
fabien.mangin@assurance-maladie.fr

Vous organisez ensemble les modalités de l'information préalable et de la venue de vos adhérents au Centre de Médecine Préventive

***Ensemble, nous pouvons trouver des solutions
adaptées à vos adhérents***

